



Conseil d'administration du 27 novembre 2019

Délibération n° 2019/78

Objet : Désignation des référents Contrôle Interne Budgétaire et Comptable

Vu le décret n°2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-53 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée, et particulièrement son article 9,

Vu la circulaire DB/DGFiP du 24/08/2016 relative à la gestion budgétaire et comptable publique des organismes et des opérateurs de l'État,

Vu le rapport de présentation du Directeur Général

Sur proposition du Président,

Le Conseil d'Administration :

- Désigne comme référents « Contrôle Interne Budgétaire et Comptable » de l'EPF de la Vendée :
 - Fabien Buffet, Agent Comptable
 - Véronique Quémard, Responsable Administratif et Financier.

Le Président du Conseil d'Administration



Valentin JOSSE

Reçu en préfecture le

Préfecture de la Vendée
DRCTAJ

- 3 DEC. 2019

COURRIER ARRIVÉ